

Médecin du travail / Académie d'Orléans-Tours

Ref : 2024-1704727

Fonction publique	Employeur	Localisation
Fonction publique de l'État	Rectorat d'Orléans-Tours	Orléans

Domaine : Médical et paramédical

Date limite de candidature : 31/12/2024

Nature de l'emploi		Expérience souhaitée	
Emploi ouvert aux titulaires et aux contractuels		Non renseigné	
Rémunération (fourchette indicative pour les contractuels) {94 000 et 121 000}€ selon exp € brut/an	Catégorie Catégorie A (cadre)	Management Non renseigné	Télétravail possible Non renseigné

Vos missions en quelques mots

- Assurer les consultations médicales obligatoires (visites périodiques, de reprise...),
- Mettre en place des mesures de protection individuelles et collectives,
- Contribuer aux actions de promotion de la santé en milieu professionnel,
- Analyser les postes de travail, seul ou en concertation avec le conseiller de prévention et sécurité, effectuer des études et des visites des différents postes de travail (hygiène-conditions de travail-aménagements),
- Réaliser des bilans de santé périodiques des personnels exposés à des risques professionnels et pour des personnels en difficulté et propose les aménagements ou les reclassements,

- Réaliser des bilans et produit des avis dans le cadre des accidents de travail et déclaration de maladies professionnelles,

Le médecin de prévention siège de droit avec voix consultative à la Formation Spécialisée en matière de Santé Sécurité Conditions de travail

Profil recherché

Vous reconnaissez-vous ?

- Médecin inscrit à l'ordre des médecins titulaire du CES ou DES de médecine du travail (ou diplôme équivalent)

A titre dérogatoire, un médecin ayant une expérience professionnelle en médecine du travail

- Être sensibilisé aux statuts des personnels de la Fonction publique d'État
- Avoir une bonne connaissance des maladies professionnelles (prévention, dépistage) et des mesures sociales d'accompagnement (aménagement de poste et/ou des conditions d'exercice, statut d'agent handicapé, aménagement d'horaires et temps partiel ...)

Pourquoi nous rejoindre ?

- Vous avez envie de rejoindre le service public de l'éducation et vous vous retrouvez dans ses valeurs.
- Vous aurez la possibilité d'intégrer une équipe pluridisciplinaire et d'apporter votre expertise.
- Vous appréciez travailler en autonomie.
- Vous possédez un goût développé pour la prévention des risques et à ce titre, vous souhaitez conseiller en amont les agents afin de limiter au maximum la conduite d'actions curatives.
- Vous recherchez un équilibre de vie professionnelle et personnelle

À propos de l'offre

Informations complémentaires

Votre dossier de candidature (CV+ lettre) est à adresser aux adresses suivantes:

drh@ac-orleans-tours.fr

recrutement@ac-orleans-tours.fr

copie ce.dpae-direction@ac-orleans-tours.fr

Conditions particulières d'exercice

- Lieu d'affectation : rectorat de l'académie Orléans-Tours à Orléans (ou à Tours).
- Prise de poste au plus tôt.
- CDD ou CDI à temps complet ou partiel

- 48 jours de congés annuels

Statut du poste

Vacant à partir du 15/11/2024

Métier de référence

Médecin

Qui sommes nous ?

L'académie d'Orléans-Tours est une communauté de 43 000 agents, et de 437 000 élèves au cœur d'un environnement culturel, scientifique et patrimonial unique.

La région académique Centre-Val de Loire recouvre géographiquement les 6 départements de l'académie d'Orléans-Tours soit : le Cher (18), l'Eure-et-Loir (28), l'Indre (36), l'Indre-et-Loire (37), le Loir-et-Cher (41) et le Loiret (45).

L'Académie d'Orléans-Tours recrute pour son service médical de prévention un(e) médecin du travail.

Le médecin du travail exerce dans un service de médecine de prévention qui a pour rôle de prévenir toute altération de la santé des agents du fait de leur travail. Le médecin du travail anime et coordonne une équipe pluridisciplinaire de santé au travail. Il s'appuie sur le service de gestion des ressources humaines de proximité, en coordination avec les autres acteurs de la prévention, dans l'accompagnement des situations individuelles et dans la construction de projets pour la prévention des risques professionnels et pour la qualité de vie au travail.

Le service de médecine du travail du Rectorat est articulé autour d'une équipe pluridisciplinaire composée de :

- un médecin du travail
- un(e) infirmier(e) santé au travail
- deux psychologues du travail
- un secrétaire

Il travaille en étroite collaboration avec

- Le service des ressources humaines et son correspondant handicap
- Le service social des personnels
- Le Conseiller de Prévention Académique

Le rôle de la médecine du travail est de prévenir toute altération de la santé physique et mentale des agents du fait de leur travail tout au long de leur parcours professionnel.

Le service a également un rôle de conseil de l'administration, des agents et de leurs représentants en ce qui concerne notamment l'amélioration des conditions de vie et de travail, l'évaluation des risques professionnels, la protection des agents (nuisances, risques d'accidents, de maladie), l'adaptation des postes, l'hygiène et l'information sanitaire.

N'hésitez plus et donnez-vous l'opportunité de rejoindre une équipe dynamique, engagée et experte en santé au travail !